

Escroquerie des brevets d'extinction et blocage de puits de pétrole (Brevets FERRAYÉ)

Facture et décompte d'indemnisation au 31 mars 2024

Date d'établissement : 22.02.2024

	Puits	coût par unité	Facteur de revalorisation	Coût total
Koweït 1991				
→ Extinction et blocage des puits après le départ des troupes de Saddam HUSSEIN	1 164	30 000 000	2,6 ²⁾	90 792 000 000
Vente des systèmes				
→ Forfait pour vente à tous les Pays pétroliers lors des « French Trade Weeks » du 23 au 29 novembre 1991 à Koweït City et du 3 au 14 juin 1992 à Rio de Janeiro	120 000 ³⁾	30 000 000 ⁴⁾		3 600 000 000 000
Total valeur escroquée sur les brevets USD*				3 690 792 000 000
→ *Valeur escroquée en CHF au taux de 1.48 CHF pour 1.00 USD en juin 1992			1,48	5 462 372 160 000
Perte d'investissement sur capitaux escroqués	Capital initial	Intérêt annuel composé en %	Durée	Perte d'investissement
→ Intérêts sur capital escroqué au 31.03.2024	5 462 372 160 000	5,0	31,75	25 412 045 304 285
→ Plus value perte d'investissement économique sur capital initial Calcul au 31.03.2024	5 462 372 160 000	7,0	31,75	46 854 700 040 339
Perte totale avec plus value sur investissement non réalisé				72 266 745 344 624

Perte d'investissement sur capitaux escroqués

Responsabilité civile de l'Etat et responsabilité personnelle et individuelle solidaire des dirigeants (gouvernements et parlements) depuis 1992

77 729 117 504 624

Les intérêts de retard seront calculés au taux de 5,0 % /an dès le 1er avril 2024